



République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère des Infrastructures,
des Transports Terrestres et du
Désenclavement



Groupe de la Banque Africaine de
Développement

AGEROUTE SENEGAL

(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



Avis d'Appel d'Offres N° D/1695/F

Acheteur : *Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE)*

Projet : projet de construction de l'autoroute Dakar – Tivaouane – Saint-Louis

Intitulé du Marché : Acquisition pour l'UGP de cinq (05) ambulances médicalisées, de deux (02) pick-up et de trois (03) SUV dans le cadre du Projet de construction de l'Autoroute Dakar – Tivaouane – Saint-Louis (DTS)

Pays : Sénégal

Prêt/Crédit/Don N° : Prêt BAD N° : 2000200005706

Méthode de passation de marché : *Appel d'Offres International Ouvert*

AOIO N°: *D/1695/F*

Émis le : *18 mars 2024*

1. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD ci-après dénommée la Banque pour financer une partie du Projet de construction de l'autoroute Dakar – Tivaouane – Saint-Louis, et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la fourniture à l'UGP de cinq (05) ambulances médicalisées, de deux (02) pick-up et de trois (03) SUV dans le cadre du Projet de construction de l'Autoroute Dakar – Tivaouane – Saint-Louis (DTS).

2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE) Sénégal, agissant au nom et pour le compte du ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture, **en deux lots distincts, de cinq (05) ambulances médicalisées, de deux (02) pick-up et de trois (03) SUV répartis comme suit :**
 - lot 1 : fourniture de cinq (5) ambulances médicalisées ;
 - lot 2 : fourniture de deux (2) Pick-up et de trois (3) SUV.Les délais de livraison sont de trois (3) mois pour le lot 1 et trois (3) mois pour le lot 2.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AOI) ouvert telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés de la Banque édition d'octobre 2015, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE) Sénégal Courriel : ageroute@ageroute.sn ou mdour@ageroute.sn ou bb@ageroute.sn et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi durant les heures de travail *de 08h00 à 17h00* à l'adresse suivante : **AGERROUTE Sénégal, Rue David Diop x Rue F, Fann Résidence, Dakar, Sénégal.**
 - Les exigences en matière de qualification sont :
 - **Capacité financière**

Le Candidat doit apporter la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences de chiffre d'affaires ci-après en fournissant ses états financiers certifiés par un cabinet d'expertise comptable pour les trois dernières années (2020 – 2021 – 2022). Le chiffre d'affaires moyen annuel requis pour les trois dernières années à compter de 2020 est de :

 - lot 1 : 500 000 000 FCFA ;
 - lot 2 : 260 000 000 FCFA.
 - **Capacité technique**

1- Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait, aux exigences de capacité technique ci-après :

 - disposer de ses propres installations modernes de service après-vente au Sénégal, capables d'offrir un service après-vente de qualité. Ce service devra être doté d'un personnel expérimenté, d'équipements modernes et d'un

stock de pièces de rechange et de fournitures d'entretien en qualité et quantité suffisante.

2- Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

- avoir exécuté, au cours des cinq dernières années à compter de 2019, au moins deux (02) marchés d'acquisition de véhicules ayant chacun un montant minimum de :

- lot 1 : 200 000 000 F CFA TTC ;

- lot 2 : 104 000 000 FCFA TTC.

La similarité portera sur la quantité et la nature spécifique des fournitures. Le soumissionnaire devra fournir pour chaque référence donnée une copie de l'extrait du contrat et une attestation de service fait délivrée par le maître d'ouvrage (l'acheteur).

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à verser au compte n° SN153 01301 301090002540 ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque UBA sise à la Route des Almadies. Le dossier d'appel d'offres sera transmis par copie physique à l'adresse ci-dessous.
6. Les offres doivent être remises au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) de l'AGEROUTE SENEGAL au plus tard le 23 avril 2024 à 10H30 minutes précises (GMT). La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse : salle de réunion de l'AGEROUTE - rue F x rue David DIOP, Fann résidence, Dakar mentionnée ci-dessous à *10h30 minutes (GMT)*.
7. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie de l'offre émise* par une banque ou autre institution financière (telle une compagnie d'assurance ou un organisme de caution) agréée par le ministère des Finances et du Budget du Sénégal, ou ayant un correspondant local ayant reçu un agrément en cours de validité, d'un montant de :
 - 5 000 000 FCFA pour le lot 1 ;
 - 3 000 000 FCFA pour le lot 2.
8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Acheteur : Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE Sénégal)

Adresse du bureau : Rue F x Rue David - Fann Résidence, Dakar

Nom et titre du responsable : M. Mamadou NDAO, Directeur Général

Ville : Dakar

Code postal : BP 25 242 Dakar Fann Sénégal

Pays : Sénégal

Numéro de téléphone : +221 33 869 07 51, Numéro de télécopie : 00221) 33 864 48 33, Adresse électronique : ageroute@ageroute.sn

Le Directeur Général

Mamadou NDAO

